



Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations fournies par Sarah Mukera, secrétaire freelance, ci-après "le prestataire".

Toute commande implique leur acceptation sans réserve.

2. Prestations et facturation

Les prestations sont fournies sur base de devis, commande ou accord écrit. Elles sont facturées soit **par mission**, soit **mensuellement**, selon les modalités convenues.

Un **acompte peut être exigé** avant le démarrage de la mission.

3. Délais et modalités de paiement

Les factures sont payables en euros dans un délai de **8 jours calendrier**, sauf mention contraire.

Toute facture non contestée par écrit (lettre recommandée à la poste) dans un délai de **8 jours calendrier** à compter de son envoi est réputée acceptée.

4. Retard de paiement

Clients professionnels (B2B)

En cas de non-paiement à l'échéance :

- un intérêt de retard conforme à la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales est dû de plein droit,
- une indemnité forfaitaire de **10 % du montant dû**, avec un minimum de **40 €**, est applicable.

Clients consommateurs (B2C)

En cas de retard de paiement, les intérêts et indemnités sont appliqués conformément au Livre VI du Code de droit économique, dans le respect des règles de proportionnalité et après mise en demeure préalable.

5. Suspension et exigibilité

En cas de non-paiement à l'échéance :

- le prestataire se réserve le droit de **suspendre ses prestations**
- toutes les factures en cours deviennent **immédiatement exigibles**

6. Livrables

Les livrables, documents ou prestations réalisées restent la propriété du prestataire jusqu'au paiement intégral des factures. Leur transmission peut être suspendue en cas de non-paiement.

7. Responsabilité

Le prestataire est tenu à une **obligation de moyens**. Sa responsabilité est limitée au montant de la prestation facturée, sauf faute lourde ou intentionnelle.

8. Force majeure

Le prestataire ne peut être tenu responsable en cas de retard ou d'inexécution résultant d'un cas de force majeure.

9. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément au **RGPD**, uniquement dans le cadre de la relation contractuelle.

10. Litiges

Le droit belge est applicable.

- En B2B : les tribunaux du siège du prestataire sont compétents
- En B2C : les règles légales de compétence territoriale s'appliquent.